

Challenge et Mérites sportifs 2019

Critères des candidatures

Prix du Mérite sportif individuel :

Le candidat doit être domicilié dans la commune ou être membre d'un club dont le siège et les activités sont situés dans la commune.

Le critère de sélection est la performance

Prix du Mérite sportif collectif :

L'équipe sportive doit faire partie d'un club dont le siège est situé dans la commune. Le critère de sélection est la performance.

Prix du Challenge sportif :

Le club doit avoir son siège et ses activités dans la commune ; la personne doit être domiciliée sur la commune de Marche-en-Famenne ou être membre d'un club dont le siège et les activités sont situés dans la commune.

Les critères de sélections sont multiples ; (nombres d'adhérents, meilleur entraîneur, meilleurs organisation, fair-play, pérennité, implication dans le tissu sportif local, fait exceptionnel, ...)

Candidat proposé :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Parcours / Historique sportif du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Sport :

Palmarès :

.....

.....

.....

Catégorie : ° (barrer la mention inutile)

° Prix du Mérite sportif individuel

° Prix du Mérite sportif collectif

° Challenge sportif

Proposé par :

Nom : **Prénom :**

N° contact : / **E-mail :** @

Date : Le / / 20

Signature :